



CONSEIL COMMUNAL
LAVIGNY

EXTRAIT DE PROCES-VERBAL

Séance du Conseil Communal du 26 juin 2024

Objet : PREAVIS MUNICIPAL N° 4/2024

« REMPLACEMENT DE LA CONDUITE D'ADDUCTION D'EAU ET DE DÉFENSE INCENDIE ET DE BOUCLAGE DU RÉSEAU À LA ROUTE D'ETOY »

L'ASSEMBLEE DU CONSEIL COMMUNAL

- Vu le préavis municipal n° 4/2024 – Remplacement de la conduite d'adduction d'eau et de défense incendie et de bouclage du réseau de la Route d'Etoy.
- Ouï les rapports de la CoFin et de la Commission ad hoc, désignées pour l'étude de cet objet.
- Considérant que ledit objet a été valablement porté à l'ordre du jour.

DECIDE

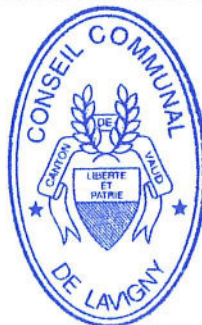
- D'adopter le préavis municipal n° 4/2024.
- D'allouer à la Municipalité un montant de CHF 435'000.--

AUTORISE LA MUNICIPALITÉ

- A entreprendre les travaux précités.
- A prélever ce montant sur les liquidités courantes ou en cas de besoin de faire un emprunt auprès d'un établissement bancaire ou d'un institut financier de la place.
- D'amortir le montant de CHF 435'000.-- selon le fond de réserve d'affectation comme usuel jusqu'au 31 décembre 2025, et dès le 1^{er} janvier 2026, solde selon le protocole des nouvelles règles comptables MCH2.

CONSEIL COMMUNAL DE LAVIGNY

La Présidente
Georgeta Rossier



La Secrétaire
Loredana Simone